

sante d'édifier une communauté mondiale. Le gouvernement actuel, à en juger d'après ses propres déclarations, et sûrement d'après son activité, a tendance à mettre l'accent sur son intérêt national étroit et sa croissance économique. Nous découvrons par exemple dans la publication *Politique étrangère au service des Canadiens* les six éléments suivants de la politique étrangère du Canada:

- 1) stimuler la croissance économique du Canada
- 2) préserver sa souveraineté et son indépendance
- 3) travailler à la paix et à la sécurité
- 4) promouvoir la justice sociale
- 5) enrichir la qualité de la vie
- 6) maintenir l'harmonie du milieu naturel.

Voilà les six principaux éléments de la politique nationale du Canada et personne ne pourrait y trouver à redire, pas plus qu'on n'oserait trouver à redire à la maternité. Cependant, à la page 32 de la brochure principale, on a tenté d'établir un ordre de priorité pour ces éléments et l'on a placé la croissance économique au premier rang. On mentionne ensuite la justice sociale et la qualité de la vie. Par ailleurs, on n'accorde qu'une importance insignifiante à la paix et à la sécurité ainsi qu'à la souveraineté et à l'indépendance.

Monsieur l'Orateur, nous nous opposons à cette philosophie. La croissance économique est sans doute importante, mais, selon nous, il est tout à fait démodé et répréhensible de lui accorder la plus haute priorité et de la considérer comme facteur déterminant de notre politique étrangère. Selon nous, il faut insister surtout sur la paix et la sécurité. Le plus grand intérêt du Canada est la paix et la stabilité mondiales. Mais elles dépendent du développement de la communauté mondiale, des progrès de la justice sociale non seulement au sein des nations mais aussi entre les divers groupes de pays.

Nous accordons aussi une importance extrême au maintien de la souveraineté et de l'indépendance du Canada. Le Canada doit agir en bon citoyen dans la communauté des nations, mais l'assise la meilleure de cette participation est la préservation de sa souveraineté et de son indépendance contre tout ce qui la menace non seulement sur le plan militaire mais encore sur les plans économique, culturel ou intellectuel. Trop souvent, nous avons calqué nos attitudes en matière internationale sur celle des grandes puissances auxquelles nous ont associés notre histoire et notre situation géographique. Pendant longtemps, nous avons été à la remorque du Royaume-Uni; aujourd'hui, c'est des États-Unis que nous dépendons. Cela est sans doute inévitable, dans une certaine mesure, mais il nous semble que cette association est allée trop loin.

Monsieur l'Orateur, je veux maintenant aborder trois ou quatre aspects précis de la politique étrangère du Canada qui illustrent ce que je viens de dire. Il s'agira tout d'abord du développement du tiers-monde, puis de la situation du Vietnam; enfin, j'en viendrai aux relations du Canada avec l'Afrique du Sud.

Aucun problème ne menace davantage la stabilité mondiale que l'écart grandissant qui sépare les pays riches des pays pauvres. Le niveau de vie et de consommation d'un tiers du monde dépasse considérablement celui des deux autres tiers. Le fossé continue de s'élargir. Pauvreté et difficultés inexorables, voilà le lot d'une grande partie de l'humanité. On apprend de source autorisée qu'une grave famine sévira sans doute sur une vaste étendue du globe cette année. Et cela, à une époque où les ressources du monde se développent et continueront de prendre de l'expansion, à une époque où la culture du monde occidental

### L'Adresse—M. Brewin

se répand dans le monde entier et suscite des espoirs. La justice sociale entre les pays se fonde sur l'égalité. La justice sociale dans le monde se fonde sur l'égalité entre les divers nations et les régions du globe.

● (1620)

Je tiens à signaler deux aspects des relations entre le monde évolué et le monde en voie de développement. Dans le premier cas, il s'agit d'aide et dans le second, de commerce, mais on ne doit pas les considérer isolément. La contribution du monde évolué, au moyen d'aide, a été un lamentable échec. Aucun pays, et cela comprend le Canada, n'a atteint les normes établies par les Nations Unies et le rapport Pearson. Selon ce rapport, non seulement l'aide aurait dû augmenter sensiblement, mais on aurait dû également en modifier la nature—assurer une aide inconditionnelle, l'expansion d'une aide multinationale au lieu d'une aide unilatérale et dans l'ensemble, en faire disparaître la teinte de néo-colonialisme et d'intérêt personnel de la part des pays évolués.

Il est vrai que le Canada a fait des progrès et bien que l'ACDI ne soit pas une institution parfaite, j'aimerais ici la féliciter de son travail. Au cours de l'an dernier, j'ai visité la Tanzanie et le Bangla Desh et j'ai eu l'occasion de voir de près quelques-uns des résultats de l'aide canadienne par l'intermédiaire de l'ACDI. Je crois que, dans ces pays du moins, l'aide canadienne a été efficace et les pays intéressés en font de grands éloges. Cependant, nous sommes toujours en dessous des normes internationales qui ont été établies. Le rapport Pearson parlait d'un objectif de 0.7 p. 100 du produit national brut comme étant un critère souhaitable. L'apport du Canada se situe entre 0.4 et 0.5 p. 100. Notre aide est en grande partie conditionnelle et unilatérale.

Le besoin d'augmenter l'aide aux pays sous-développés se fait particulièrement sentir à l'heure actuelle. Le discours du trône stipule que le tiers-monde a été durement touché par la crise énergétique. Ces pays importent du pétrole et d'autres formes d'énergie, non par amusement ou par luxe mais pour maintenir en vigueur leurs programmes de développement. La hausse du coût de l'énergie menace les efforts patients de pays comme l'Inde, le Bangla Desh et la Tanzanie—pour ne citer que quelques exemples—pour atteindre le point à partir duquel ils pourrissent s'assurer une expansion autonome. Tous les programmes soigneusement établis par ces pays et que nous avons appuyés peuvent être réduits à néant par la hausse du coût de l'énergie.

Le Canada a fourni des denrées alimentaires à divers pays du monde mais étant donné que les prix ont augmenté, la même somme d'argent représente une quantité moindre de produits. Nous devons intensifier notre aide sur le plan financier si nous voulons maintenir ne serait-ce que le niveau actuel. Mais l'aide n'est pas à elle seule la clef du développement, bien qu'elle soit utile. L'élément essentiel est en fait l'établissement de relations commerciales efficaces entre le tiers-monde et le reste du monde. Par le passé, le GATT, le CNUCED et autres initiatives internationales visant à régler le commerce mondial ont été dominées par les pays industrialisés. Le rôle du tiers-monde dans le commerce mondial a diminué au lieu d'augmenter. Le prix des matières premières dont dépendent les pays du tiers-monde a été tout à fait insuffisant.

Le Canada et les autres pays industrialisés doivent écouter les requêtes du tiers-monde. Ils doivent émettre des droits de tirage spéciaux, diminuer les barrières commerciales vis-à-vis des pays en voie de développement et